

28/2024

DEPARTEMENT DE L'ALLIER  
**MAIRIE DE BRANSAT**  
03500 BRANSAT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers Municipaux :13

Date de convocation : 17/09/2024

L'an deux mille vingt-quatre le 30 septembre à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique au nombre prescrit par la loi sous la présidence de M. le Maire Sylvain PETIT-JEAN.

Présents : Mrs BONNIN, CHAMALET, PICARD, PAGE, REGNER, CHARLAT et PETIT-JEAN et Mmes DROUARD, LAFON et BERTHON

Absents excusés : Mr THOREZ, Mr REIGNERON et Mme MAGNAN

Secrétaire :Mr CHARLAT

Pouvoir de Mr REIGNERON à Mr BONNIN  
Pouvoir de Mr THOREZ à Mr PETIT-JEAN

**Objet de la délibération : Révision du plan de zonage d'assainissement**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que l'étude en charge du diagnostic des réseaux de collecte d'assainissement du bourg et de la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement est terminée.

Le plan de zonage élaboré par le bureau d'étude doit être validé par le conseil municipal.

Il définit les zones d'assainissement collectif (le bourg, le vieux bourg et le secteur de Mau-pertuis) et les zones d'assainissement non collectif qui intègre le reste de la commune.

L'étude a démontré que l'assainissement sur le secteur de Barbery n'était pas économique-ment viable.

Il convient donc d'adopter le plan de zonage joint en annexe et de prendre la délibération afférente.

Les documents (validation du zonage - la notice explicative du dossier d'enquête publique – fiche d'examen au cas par cas pour les zones concernées) devront être adressés à la DREAL pour avis afin de pouvoir lancer l'enquête publique.

Le lancement de l'enquête publique et son organisation seront assurés par le bureau d'étude impact conseil.

Oui cet exposé, les membres du Conseil Municipal émettent un avis favorable à l'adoption du plan de zonage comme annexé.

Fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme,  
Au registre sont les signatures,  
Le Maire  
PETIT-JEAN Sylvain

